Luxembourg, le 15 novembre 2017

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'environnement

23ème session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), 13ème session de la réunion des Parties au Protocole de Kyoto et 2ème partie de la 1ère session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris

Segment de haut niveau

Discours de Son Altesse Royale le Grand-Duc

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec émotion que je m'adresse au nom du Luxembourg à cette assemblée au regard du défi énorme auquel nous faisons face, à savoir la préservation de la planète pour les générations futures. Je voudrais aussi souhaiter tout le succès possible à la présidence de la République des Fidji. Votre présidence est un moment « historique », étant donné que c'est la première fois qu'un des Etats les plus vulnérables aux dérèglements climatiques assume la présidence d'une COP climat. Sachez que ce combat existentiel pour vous doit être également le nôtre et que le Luxembourg vous apportera tout son soutien. Je voudrais également remercier l'Allemagne pour son accueil chaleureux et son soutien logistique à cette conférence.

L'adoption de l'Accord de Paris il y a deux ans a été un succès collectif. Que le Luxembourg en assumant la présidence du Conseil de l'Union européenne y ait été étroitement associé est un motif de profonde satisfaction, d'autant que cet accord, entretemps ratifié par plus de 85% des Parties à la Convention, est devenu irréversible. Notre détermination, notre volonté collective, notre solidarité ont payé.

Monsieur le Président,

Mon message d'aujourd'hui est double : un message d'action et un message de solidarité.

Notre action prioritaire dans le cadre de la Convention est de se mettre d'accord d'ici la prochaine conférence de 2018 à Katowice sur l'ensemble des dispositions pour rendre pleinement opérationnel l'Accord de Paris.

La COP 23 doit permettre de préparer dans les meilleures conditions le « dialogue de facilitation» de l'année 2018, première étape qui déclenchera le mécanisme d'ambition de l'Accord de Paris. De toute évidence, et le GIEC le confirme, il n'existe pas d'alternative au vu des évènements climatiques dévastateurs de plus en plus nombreux qui ravagent notre terre. Si nous voulons assurer la sécurité de nos concitoyens et éviter notamment l'émergence de flux migratoires climatiques, il nous faudra relever le niveau d'ambition général.

Le Luxembourg continuera à prendre ses responsabilités. L'objectif que nous nous sommes fixés dans le contexte du partage des efforts au niveau de l'Union européenne implique une diminution de moitié de nos émissions de gaz à effet de serre par habitant en 15 ans. Nous relevons ce défi, dans le but bien sûr de respecter nos engagements en matière de climat, mais aussi pour diversifier nos économies, pour créer de nouveaux emplois, pour réduire la pollution de l'air et pour améliorer notre qualité de vie en général. Il me semble essentiel dans ce contexte de faire le lien avec l'agenda 2030 du développement durable, le respect des droits de l'homme et de l'égalité entre hommes et femmes, et l'implication des peuples indigènes pour accélérer la transition vers un monde plus juste et plus résilient.

Notre message d'action porte également sur la concrétisation de projets avec un large éventail de partenaires. La COP 23 est d'abord une conférence de l'action et de la mise en œuvre. Et c'est bien cela qui compte : Rassembler les acteurs du monde économique, les collectivités locales, les ONG et la société civile en général, pour œuvrer tous ensemble vers le même but.

Pour ce qui est de la solidarité, l'autre élément au cœur de l'Accord de Paris, le Luxembourg assume également sa part, avec une contribution financière de 120 millions EUR répartie sur 7 ans au bénéfice des pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Ces fonds viendront s'ajouter à notre aide publique au développement qui s'élève déjà à 1 pour cent du revenu national brut. Ils seront consacrés à des projets concrets tant dans les domaines de la mitigation et de l'adaptation que dans celui de la restauration et la gestion durable des forêts.

Bien entendu le financement public à lui seul ne saurait être suffisant. Un engagement plus appuyé du secteur privé est incontournable. Mon pays est en situation de mobiliser les acteurs qui opèrent sur sa place financière ouverte sur le monde. D'ores et déjà, le Luxembourg est reconnu comme un promoteur de premier plan de la finance durable.

Pour citer quelques initiatives concrètes, le gouvernement a créé, en partenariat avec la Banque européenne d'investissement (BEI) une plateforme de financement climatique qui vise à accroître l'effet de levier sur les investissements privés en atténuant leurs risques financiers. La Bourse du Luxembourg vient de lancer « le Luxembourg Green Exchange », la première plateforme au monde entièrement dédiée aux obligations vertes et un fonds pour la gestion durable des forêts secondaires a été mis sur pied récemment. Nous avons d'ailleurs pris l'initiative d'inviter à Bonn un maximum de ces acteurs, pour illustrer les efforts du Luxembourg en matière de

financement climatique international, et pour démontrer que les flux financiers peuvent être réorientés vers un développement plus durable.

Monsieur le Président,

Le temps de la mobilisation et de la concrétisation est venu. C'est dans cet effort sans précédent que réside notre espoir, car c'est de l'engagement et de la mise en œuvre de projets concrets que naîtront de nouvelles opportunités qui permettront enfin des avancées décisives en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Je terminerai en en appelant à la mobilisation de tous. Aux organisations internationales, aux Etats, au secteur privé et à la société civile revient bien sûr un rôle déterminant. Mais n'oublions pas pour autant, ce que chacun de nous, comme individu, peut également accomplir dans cette course contre la montre. Nous devons changer d'état d'esprit, changer nos habitudes ou adopter de nouveaux comportements, c'est aussi par de petits gestes de tous les jours que des milliards d'individus donneront une nouvelle dimension à notre engagement commun.

Aussi nous faut-il plus que jamais aller de l'avant : pour les états insulaires particulièrement affectés, pour nous tous et pour les générations futures, soyons plus ambitieux et accélérons l'action climat !

Je vous remercie de votre attention.